

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Matière : DOMAINE ET
PATRIMOINE

Sous matière : AUTRES
ACTES DE GESTION DU
DOMAINE PUBLIC

OBJET :
**DENOMINATION
DE VOIE - RUE
BENOITE GROULT**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL
EN DATE DU : 24 MARS
2022

AFFICHAGE EN DATE
DU : 24 MARS 2022

PUBLICATION DE LA PRESENTE
EN DATE
DU 28 AVR. 2022

Séance du Conseil Municipal du jeudi 31 mars 2022

Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL, François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD, Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Marie-Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Daniel SIBRA, Sabine CHABERT, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Nicolas ASENSIO-VERGNES, Agnès SOULIER, Bruno PERLES, Préscillia GRANIER, Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Michel RATABOUIL Donne procuration à Sabine CHABERT, Delphine SANTINI Donne procuration à Philippe GREFFIER,

Absents excusés : Karole CAFFIER, Gérard MONDRAGON, Martine LACOMBE

Secrétaire : Madame Audrey GAIANI

Monsieur le Maire rappelle l'intérêt de donner une dénomination officielle à la voie desservant la « Résidence Sainte-Catherine », depuis le Chemin du Périé, dans le quartier des Vallons du Griffoul.

Monsieur le Maire propose la dénomination « Rue Benoîte GROULT ».

Née le 31 janvier 1920, elle est décédée le 20 juin 2016.

Benoîte GROULT a été journaliste, romancière et militante féministe.

Elle a commencé sa carrière en tant qu'enseignante de latin au cours Bossuet.

Elle a ensuite écrit pour divers journaux avant d'être l'auteur de nombreux best-sellers en particulier "La part des choses" en 1972 et "Ainsi soit-elle" en 1975 ouvrage fondateur pour le féminisme du XXe siècle.

Suite à l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux et Enseignement supérieur, en date du 28 mars 2022,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE que la rue ci-après désignée et figurant sur le plan annexé à la présente délibération, reçoive la dénomination officielle suivante :

- Rue Benoîte GROULT

PRECISE que les services fiscaux (cadastre), la Poste, les services de secours et les concessionnaires (Enedis, GRDF, Suez, Orange) seront informés.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 31 mars 2022

Le Maire,



Patrick MAUGARD

Ampliation faite le **28 AVR. 2022**

Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le **14 AVR. 2022**

Par publication le : **28 AVR. 2022**

Par délégation,
Le Directeur Général des Services

NAYRAL
Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le

ID : 011-211100763-20220331-DB202246-DE

